

Un café avec Erasmus+ : Travailler en consortium dans le cadre d'un projet de mobilité (action-clé 1) - défis et avantages.



Mardi 15 février, nous avons choisi, en lien avec la priorité de l'inclusion, de vous proposer un café ayant pour thème *le travail en consortium*. L'inclusion c'est aussi améliorer l'accès au programme Erasmus+ pour tous les organismes. Opter pour le format du consortium, c'est une piste intéressante pour permettre aux organismes ayant moins de ressources de se joindre à un projet. Témoignage et bonnes pratiques de deux consortiums action-clé 1 menés par WBE et l'asbl Proforal.

Il est tout d'abord important de préciser ce que l'on entend par « consortium ». Ce mot n'a pas la même signification que l'on soit investi dans un projet Erasmus+ de mobilité (action-clé 1) ou de soutien à la coopération (action-clé 2). En action-clé 1, un consortium désigne ***un ensemble d'organismes actifs en Fédération Wallonie-Bruxelles, issus du même secteur de l'éducation et de la formation, qui décident de travailler collectivement dans le cadre d'un projet de mobilité.*** Pour les secteurs de l'enseignement scolaire, de l'EFP et de l'éducation des adultes, il sera toujours composé ***d'un coordinateur et d'au moins un autre membre.*** Ce consortium doit, dans un premier temps, obtenir son ***accréditation***¹ afin de pouvoir demander, par la suite, des financements en vue d'organiser des activités de mobilité.

Notons que, d'un point de vue pratique, un ***soutien organisationnel*** est inclus dans le budget Erasmus+ afin de vous aider à financer une partie des coûts liés à l'organisation des mobilités. Cela pourrait couvrir des assurances, une partie d'un salaire ou encore du matériel informatique pour la coopération virtuelle.

Mme Sarah Djelveh de l'asbl Proforal nous a parlé de leur travail en tant que coordinateur d'un consortium en éducation des adultes pour le projet : « [Français langue étrangère plus](#) ». Cette expérience Erasmus+ a commencé dans le cadre de l'un des groupes de travail mis en place par la plateforme Bruxelles-FLE qui rassemble plusieurs asbl, dont Proforal. Des formateurs ont souhaité aller découvrir des pratiques ailleurs en Europe. L'idée de s'unir en consortium s'est logiquement imposée car elle s'inscrit en continuité de cette dynamique en groupe de travail. La réaction des asbl était très positive mais avec plusieurs inquiétudes : le manque de temps et de ressources pour gérer un projet de cette ampleur mais aussi la crainte de devoir gérer des budgets importants. L'asbl Proforal ayant déjà une expérience Erasmus+ via l'action-clé 2, a décidé de prendre en charge la coordination du consortium. Le consortium du projet « FLE+ » a été créé avec 6 autres organismes de Bruxelles-FLE.

¹ Plus d'informations sur l'accréditation sur cette page : <https://www.erasmusplus-fr.be/menu-expert/ac1mobilité-des-individus/accreditation-sco-efp-adu/>

- **En tant que coordinateur**, Proforal s'occupe de tout le volet administratif : les contrats de bourse, l'organisation des mobilités, les paiements,... Néanmoins, toutes les décisions qui touchent au cœur du projet sont prises en groupe, via **un comité de pilotage** auquel participe un représentant de chaque asbl membre du consortium. Des réunions sont fréquemment organisées, lorsqu'il y a une nécessité administrative (prolongation du projet, ajout d'un membre dans le consortium, ...) et pour l'organisation des mobilités (destinations, programme, critères de sélection,..). **L'utilisation d'outils digitaux a facilité la collaboration** entre les différents membres et l'organisation à distance : Padlet est par exemple très utile pour partager des documents ou encore assurer un suivi des réunions.
- La **préparation aux activités de mobilité et le suivi** de celles-ci sont des étapes importantes dans la gestion d'un consortium. Une réunion est organisée en préparation à la mobilité avec tous les participants. Les aspects purement administratifs sont abordés mais également ce qui est attendu comme travail d'observation afin de structurer l'information reçue, la conserver et la transmettre au retour. Le retour est une étape encore plus importante dans le projet ; l'objectif des mobilités étant de discuter des observations et d'évaluer ce qui pourrait être mis d'application. Une réunion avec tous les participants est donc organisée afin d'évaluer le séjour d'un point de vue pratique (Comment cela s'est passé? Que peut-on améliorer?) mais aussi pour découvrir ce que les participants ont appris. D'autres réunions vers l'extérieur sont également organisées pour diffuser plus largement les résultats.

Mme Djelveh nous a fait part des **principales difficultés rencontrées**, en tant que coordinatrice, dans la gestion du projet :

- Parvenir à jongler avec les disponibilités des membres du consortium afin de réunir toutes les personnes nécessaires. Heureusement, l'utilisation d'outils à distance facilite la tâche.
- Le changement de personne de contact sur les lieux d'accueil. Il faut dès lors tout recommencer à zéro : la prise de contact, l'explication du projet, les attentes, le programme de la mobilité,...
- Une autre difficulté, qui n'est pas liée à Erasmus+ mais au contexte des asbl, est leur statut parfois précaire et le besoin de financements publics pour exister. Il est difficile de se projeter quand on n'a pas la certitude d'être encore là dans 6 mois.

Mme Soraya El Barkani de l'asbl Sima, nous a ensuite parlé de son expérience en tant que membre du consortium « FLE+ ». Toutes les asbl membres ne se connaissant pas encore au début du projet, il y a une vraie **richesse à mettre en commun ses compétences et collaborer avec de nouveaux partenaires**. En terme d'organisation, la partie la plus lourde étant prise en charge par Proforal, Sima a principalement dû **s'organiser en interne** pour sélectionner les membres d'équipe qui participeront aux différentes mobilités et assurer le suivi du travail pendant que les collègues sont à l'étranger. Le projet est maintenant en route depuis plusieurs années, les retours sont très positifs et cette dynamique a trouvé sa place au sein de l'asbl Sima.

Dans un deuxième temps, nous nous sommes intéressés au projet : « [Rendre les élèves autonomes dans leurs apprentissages dès l'école fondamentale](#) ». Ce consortium, coordonné par WBE et qui rassemble le CAF et 5 écoles fondamentales (4 ordinaires et 1 spécialisée), a travaillé sur le thème de l'autonomie dans les apprentissages dès le plus jeune âge via des missions d'observation à l'étranger.

Mme Sabine Haot, coordinatrice du projet pour WBE nous a d'abord expliqué la genèse du projet. Comme souvent, avec Erasmus+, c'est un constat tiré d'un précédent projet qui amène le

suisant. Lors d'un précédent consortium sur le plan individualisé des apprentissages du 1^{er} degré de secondaire, l'une des principales observations était que les élèves de 10 à 14 ans des autres pays européens sont beaucoup plus autonomes que les nôtres. L'idée a donc germé de mener un projet sur l'autonomie des apprentissages dans le fondamental ; là où tout commence.

- Pour composer un consortium, WBE **lance un appel aux écoles** de son réseau. Une condition essentielle pour devenir membre est que toute l'équipe éducative adhère au projet. Il doit y avoir un **véritable engagement des écoles** car ces équipes vont écrire des fiches de bonnes pratiques à l'issue des mobilités et mettre en place l'évaluation du projet. Pour procéder à cette évaluation, via les tâches-problèmes, il faut qu'un maximum de classes soient impliquées et testent les processus. Pour ce projet-ci, les écoles sont bien réparties sur le territoire de la FWB. Cela rejoint un autre avantage du consortium : **rassembler des écoles qui n'auraient probablement pas travaillées ensemble autrement.**
- **Chaque projet fonctionne avec un carnet d'observations, des fiches pratiques et des tâches-problèmes**².
 - o Le carnet d'observation est utilisé pendant la mobilité afin de rapporter tous les éléments intéressants en lien avec le projet. Un journal de bord de la mobilité est également créé.
 - o Les fiches pratiques sont rédigées à l'issue des mobilités et reprennent toutes les observations. Ce qui est très enrichissant est de confronter, par thématiques, les pratiques d'un pays par rapport à un autre.
 - o Les tâches-problèmes permettent de procéder à l'évaluation du projet et des pratiques observées à l'étranger. Après les mobilités, chaque école choisit un certain nombre de fiches pratiques à mettre en œuvre en classe afin de les évaluer à travers des « tâches-problèmes ». L'objectif étant que l'enseignant puisse observer une évolution de sa classe grâce aux pratiques appliquées. Cette année, deux autres écoles qui n'étaient pas investies dans le projet, ont également mis en pratique certaines tâches-problèmes. Cette méthodologie permet au coordinateur de faire des statistiques et de voir comment chaque classe a évolué.
- Il faut clairement **avoir le temps pour coordonner un consortium**. Au niveau de la charge de travail, celle-ci est répartie entre 3 membres de la cellule européenne de WBE. En tant que coordinateurs, ce sont eux qui s'occupent de tout l'aspect administratif : lancement de l'appel, sélection des écoles participantes, contacts avec les partenaires, contrats de bourse, organisation pratique de la mobilité, contrats pédagogiques,.... C'est également la cellule qui coordonne la rédaction des fiches de pratiques, des tâches-problèmes et l'analyse des processus. Néanmoins, les différentes étapes du projet sont partagées entre les différents membres.
- Un autre point fort du projet : grâce aux contacts établis pendant celui-ci, plusieurs écoles d'accueil sont aussi venues en Belgique. Cela crée une réciprocité et une vraie dynamique européenne. Notez que, pour que ces écoles bénéficient d'un financement Erasmus+ pour venir en Belgique, elles doivent déposer un projet auprès de leur agence nationale.



Bonne pratique !

En ce qui concerne les difficultés rencontrées, une en particulier concerne le timing :

- Un projet va concrètement démarrer 6 mois à 1 an après la création du consortium. Dans ce laps de temps, il faut parfois faire face à des changements au sein des équipes. Cela est d'autant plus problématique lors d'un changement au niveau des directions qui n'ont pas choisies d'être dans le projet mais doivent tout de même l'assumer.

² Pour inspiration, vous trouverez le carnet d'observations, journal de bord et fiches pratiques sur la page du projet : <https://www.wbe.be/vie-a-lecole/projets-europeens/consortium-autonomie-2019-2022/>

Mr Laurent Beuze, directeur de l'Athénée royal Jean Rey à Couvin, est membre du consortium coordonné par WBE. Il souligne la richesse d'un projet Erasmus+, en termes d'échanges, d'ouverture et de collaborations avec les autres pays européens mais aussi les collègues belges. Pour lui, ce qui est le plus challengeant c'est le temps car l'école ayant à cœur de bien faire les choses, cela demande beaucoup d'organisation :

- Il est très important que **tout le monde adhère au projet** y compris les parents des élèves. Le projet est donc inscrit dans le règlement d'ordre intérieur. La réalisation des tâches problèmes nécessite la **mise en place d'un calendrier** et d'une préparation entre collègues et au sein de l'école notamment pour déterminer comment la classe sera agencée. Il y a des moments d'échanges avec les collègues pour discuter des résultats mais aussi avec les autres membres du consortium car plusieurs écoles reçoivent les mêmes tâches-problèmes. Au-delà de cette organisation, il n'y a pas de grande difficulté puisque toute l'équipe est investie dans le projet depuis le début, a marqué son accord et connaît les tenants et aboutissants du projet.

Pour conclure, nous pouvons dire que la coordination d'un consortium représente une charge de travail qui n'est pas à négliger. Néanmoins, ce travail collaboratif est une réelle plus-value :

- En termes d'accessibilité, il permet à des organismes de petites et moyennes tailles et aux écoles de s'ouvrir à une dynamique européenne, de s'impliquer dans un projet Erasmus+ et d'améliorer ses pratiques.
- Les membres du consortium peuvent se reposer sur le coordinateur pour la partie administrative et la gestion financière du projet.
- Au-delà de la dynamique collaborative et participative européenne c'est aussi une collaboration à l'échelle de la FWB. Des organismes/écoles qui ne se connaissaient pas travaillent ensemble, échangent et mutualisent leurs ressources et compétences.
- Beaucoup d'organismes et d'écoles membres de consortium ont ensuite déposé leur propre projet. Les nouveaux formats Erasmus+ permettent d'envisager des projets à plus petite échelle, idéal pour se lancer.